

COLLOQUE



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

ORGANISE

**le vendredi 31 mars 2017, à PARIS
de 9h00 à 17h15**

Un colloque sur le thème

QUELLE CAUSALITÉ PSYCHIQUE EN 2017 ?

**Salle de conférence de l'AQND
92 bis boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS**

ARGUMENT

Ce colloque, en cours de préparation, vise la confrontation et la pondération des diverses causalités traversant la psychiatrie en 2017 ainsi que leurs conséquences sur les modalités d'identité et d'exercice de la discipline, en prenant pour base le débat de 1946, célèbre et historique, qui a opposé, à son initiative, Henri Ey, Lucien Bonnafé, Sven Follin, Jacques Lacan et Julien Rouart. Ayant alors été rebaptisé « Le problème de la psychogenèse des névroses et des psychoses », il reste, en dépit de ses 70 ans, d'une étonnante pertinence pour analyser les perspectives actuelles.

COMITÉ D'ORGANISATION :

Jean-Yves COZIC, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL,
Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, David SOFFER

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :
secretariat@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

PROGRAMME



QUELLE CAUSALITÉ PSYCHIQUE EN 2017 ?

le 31 mars 2017, à PARIS

8h30 – 9h00 : **Accueil des participants**

9h00 – 9h05 : **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**

Jean-Yves COZIC (Brest), Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP).

François KAMMERER (Paris), Vice-Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP).

9h05 – 9h20 : **INTRODUCTION DE LA JOURNÉE**

La causalité psychique des troubles mentaux : 1946-2016

Jean GARRABÉ (Paris), Psychiatre des hôpitaux honoraires, Président d'honneur de l'Évolution Psychiatrique.

MATIN

sous la Présidence de **François KAMMERER**

I. Évolutions des représentations causales à partir de 1946

9h20 – 9h50 : **L'organicité d'Henri Ey : du sommeil de la raison à l'organisation du corps psychique**

Patrice BELZEAUX (Perpignan), Psychiatre, Président du CREHEY (Cercle de Recherche et d'Édition Henri Ey), Secrétaire de l'Association pour la Fondation Henri Ey.

9h50 – 10h20 : **Jacques Lacan, 1946 : « ... La causalité psychique même : l'identification... ».**

L'apport de Lacan dans le débat de 1946, son évolution et son influence actuelle

Éric LAURENT (Paris), Psychanalyste, membre de l'École de la cause freudienne, ancien président de l'Association mondiale de psychanalyse.

10h20 – 10h35 : **Discussion avec la salle**

10h35 – 10h50 : **Pause**

II. La Causalité psychique au sein des représentations causales en 2017

10h50 – 11h35 : **Pluralités causales, singularité et conséquences cliniques**

Débat entre :

– Jean-Yves COZIC (Brest), Président de l'AFP.

– Bernard GRANGER (Paris), Professeur de psychiatrie à l'université René Descartes (Paris 5).

– Michel PATRIS (Strasbourg), Professeur honoraire de psychiatrie.

11h35 – 11h50 : **Discussion avec la salle**

11h50 – 12h20 : **Causalités : aller au-delà de la « mystique des mots »**

Alain EHRENBERG (Paris), Directeur de recherche émérite au Cnrs, cermes3.

12h20 – 13h00 : **Discussion avec la salle**

13h00 – 14h30 : **Déjeuner libre**

APRÈS-MIDI

sous la Présidence de **Jean-Louis GRIGUER**

III. Nouvelles perspectives causales et crédibilité

14h30 – 15h00 : **Où est la limite, pour un neurobiologiste, entre l'organogenèse et la psychogenèse ?**

Jean-Pol TASSIN (Paris), Directeur de Recherches émérite à l'Inserm (Université Paris VI).

15h00 – 15h15 : **Discussion avec la salle**

15h15 – 15h45 : **Usages et mésusages de la corrélation (statistique) comme causalité (psychique)**

Xavier BRIFFAULT (Paris), Chargé de Recherche HDR au Cnrs. Membre du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), Sciences sociales et épistémologie de la santé.

15h45 – 16h00 : **Discussion avec la salle**

16h00 – 16h15 : **Pause**

16h15 – 16h45 : **La causalité circulaire**

Jean-Marie GAUTHIER (Liège), Pédopsychiatre, Professeur de psychologie l'enfant et de l'adolescent.

16h45 – 17h00 : **Discussion avec la salle**

17h00 – 17h15 : **CONCLUSION DE LA JOURNÉE**

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



QUELLE CAUSALITÉ PSYCHIQUE EN 2017 ?

le 31 mars 2017, à PARIS

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
45, rue Boussingault – 75013 Paris – secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel :	N° RPPS :
Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° Adeli :
Cette Rencontre entre dans mon programme de DPC : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

prendra part à la **Rencontres inter-disciplinaire à Paris, le 31 mars 2017,**
et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous (**chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie**) :

DROITS D'INSCRIPTION	
Tarif Général	100 €
Membres de l'AFP	70 €
Étudiants de moins de 30 ans ; internes ; demandeurs d'emploi <i>(sur justificatif)</i>	40 €
Formation Professionnelle	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 (avec prise en charge de l'employeur pour les salariés) ➤ DPC : (N° agrément 2391) Tarifs et modalités (sous réserve, les organisations de DPC étant en cours de modification de procédure au moment de l'impression du programme) <ul style="list-style-type: none"> • Libéraux et salariés de centre de Santé : Frais de DPC pris en charge par l'ANDPC et indemnisation du participant (si validation des 3 étapes) • Salariés : Ces frais de formation seront pris dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur 	210 €
	0 €
	380 €
TARIF UNIQUE le jour du Colloque : 150 € (Les inscriptions au titre de la formation professionnelle ne sont pas assurées le jour du colloque)	

Le 2017 Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée **15 jours avant la date du colloque.**
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

AQND, 92 bis boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com